



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Demandes d'autorisation d'exploiter parvenues à la direction

**Direction Départementale
des Territoires**

départementale des territoires de CANTAL concernant des parcelles situées sur la commune de SAINT-FLOUR

Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

N° dossier	Demandeur	Propriétaires	Superficie (en ha)	Références cadastrales	Date limite de dépôt des candidatures concurrentes
084202211153800-001	NATUR' AGNEAU	HABITANTS VOLZAC	0.0974	000 AL 498	16/02/2023
084202211153800-001	NATUR' AGNEAU	HABITANTS VOLZAC	0.0588	000 AL 499	16/02/2023
084202211153800-001	NATUR' AGNEAU	HABITANTS VOLZAC	1.4365	000 BL 13	16/02/2023
084202211153800-001	NATUR' AGNEAU	HABITANTS VOLZAC	0.2300	000 BK 173	16/02/2023
084202211153800-001	NATUR' AGNEAU	HABITANTS VOLZAC	0.1000	000 BK 182	16/02/2023
084202211153800-001	NATUR' AGNEAU	HABITANTS VOLZAC	0.6706	000 AL 738	16/02/2023
084202211153800-001	NATUR' AGNEAU	HABITANTS VOLZAC	0.0710	000 AL 54	16/02/2023
084202211153800-001	NATUR' AGNEAU	HABITANTS VOLZAC	0.0260	000 AL 56	16/02/2023
084202211153800-001	NATUR' AGNEAU	HABITANTS VOLZAC	0.0400	000 AL 58	16/02/2023
084202211153800-001	NATUR' AGNEAU	HABITANTS VOLZAC	0.2005	000 AL 64	16/02/2023

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière